

Crévelier (1827-1909)¹

Crévelier naquit à Hiesse en 1827²...

Après le coup d'Etat de 1851, il vint s'installer à Angoulême, en qualité d'avocat. L'exercice de sa profession lui laissant de nombreux loisirs, il les consacra à des recherches d'histoire naturelle.

Les fréquents voyages qu'il fit alors au pays natal, — dans une contrée si caractéristique au point de vue géologique et botanique, — influèrent à tel point sur ses goûts, que bientôt l'étude de la botanique se transforma en une véritable passion et qu'il profita de toutes les occasions pour étendre graduellement le champ de ses recherches.

Mais un inconnu ne circule pas impunément au milieu de populations arriérées, surtout quand il est affublé de la légendaire "boîte verte" et porteur d'un bâton ferré. S'il stationne près des villages, grattant dans les décombres, entrouvrant sa boîte de temps à autre, et la refermant, immédiatement après, le doute n'est plus permis: l'étranger, — un suppôt de l'enfer, certainement, — jette un sort aux habitants, au bétail, aux récoltes, ou, pis encore, confie à la terre les germes d'une infinité de maux destinés à s'abattre sur la contrée.

Une folle terreur s'empare de la population, et gare alors à la vindicte publique. En pareille occurrence, tout appel à la raison devient inutile auprès de gens bornés et superstitieux. Mieux vaut... s'esquiver prestement, la bêtise humaine étant, dans certains cas, aussi incommensurable que l'immensité de l'espace.

Crévelier faillit l'apprendre à ses dépens.

Pendant une épidémie de choléra qui faisait de nombreuses victimes, surtout parmi les populations des régions calcaires de la *Charente*, (vers 1854 ou 1855), notre botaniste était venu explorer les bois de chênes s'étendant sur le territoire des communes d'*Ansac*, d'*Alloue* et d'*Ambarnac*. Il y récolta diverses plantes plus ou moins, rares, notamment un "*Dianthus superbum*" qu'il ne devait plus revoir depuis.

Pour rejoindre *Confolens* dans le plus bref délai, il alla au hameau le plus proche s'enquérir du chemin à suivre. Il entra dans une maison dont la porte était entre-bâillée et aperçut une pauvre vieille pleurant à chaudes larmes:

"J'ai là, dans ce lit, mon fils qui est "bien malade, dit-elle; c'est sans doute le choléra!"

Crévelier écarta les rideaux et vit un homme à face congestionnée (les cholériques ont une figure pâle et caverneuse); il rassura la garde-malade en attendant l'arrivée du médecin qu'elle avait fait prévenir, lui demanda les renseignements dont il avait besoin et s'éloigna dans la direction indiquée, non sans s'arrêter à quelque distance de là, pour se désaltérer, à une fontaine, en puisant l'eau avec une noix de coco.

Au moment de repartir, il aperçut bien la femme sur son seuil de porte, mais n'y prêta pas autrement attention. En cours de route, il modifia son itinéraire, s'allongea de quelques centaines de mètres, fit de nouvelles cueillettes, rentra au logis, dîna et alla retrouver ses amis au "*Café National*".

Quelques instants après, un médecin de la ville, — le docteur *Marousseau*, — entre à son tour et dit:

"Je viens d'un village de la commune d'Ansac... Les habitants y étaient rassemblés les uns armés de fusils, les autres de fourches ou de faux. Ils venaient de faire la chasse au choléra qui avait traversé le village et jeté du poison dans la fontaine... Ce qui avait tant frappé l'esprit de la bonne

¹ J'adresse tous mes remerciements à MM. *Legendre* et *Mazière* qui ont eu l'obligeance de mettre à ma disposition une partie de la collection de la "*Revue de la Science scientifique du Limousin*".

Sous la signature "*Crévelier*", j'y ai puisé la presque totalité des renseignements contenus dans cet article.

² Se reporter au n. 12 du "*Bulletin des Etudes Locales*" (juin 1921, pp. 142 et suivantes).

femme, c'est que le quidam qu'elle avait renseigné sur le chemin de Confolens portait avec lui une grosse boîte ronde toute verte... — Mais alors, l'empoisonneur, le choléra, c'est moi!",

riposte Crévelier; et il raconte en détail l'emploi de son temps...

"Eh bien, reprit le docteur, c'est une heureuse inspiration qui vous a fait suivre le ruisseau au lieu du chemin direct.... Je suis persuadé que ces hommes vous auraient massacré!"

Heureusement que toutes les aventures ne sont pas aussi tragiques, témoin la suivante, qui date également du Second Empire.

C'était au cours d'une session extraordinaire de la "*Société Botanique de France*" en Dauphiné et en Savoie. Le train qui amenait les botanistes arrivait en gare de *Modane*. Les bâtiments étaient pavés. Un certain nombre de personnes endimanchées étaient réunies sur le bord de la voie, semblant entourer un personnage à l'air important, ceint d'une écharpe tricolore.

"A la bonne heure!... Ici, on apprécie les botanistes à leur vraie valeur... Notre collègue, Boisduval, avec sa superbe prestance, descend le premier du train. Au même instant, la fanfare attaque vigoureusement l'air de la reine Hortense: "Partant pour la Syrie".

M. le Maire s'avance vers Boisduval en courbant l'échine et saluant jusqu'à terre. Il est imité par les gens de sa suite. Il tire un papier de sa poche; il s'apprête à lire...

Mais le chef de gare, auquel le chef de notre train vient de parler, dit à l'orateur quelques mots à voix basse. A notre grande stupéfaction, nous voyons M. le Maire redresser son torse, relever la tête, remettre son papier dans sa poche et nous tourner le dos pour courir après ses musiciens, en leur criant à tue-tête: "Arrêtez! arrêtez!"...

Il y avait eu méprise. On attendait Jérôme Napoléon qui venait visiter les travaux de percement du Mont-Cenis!"

Les quelques lignes (entre guillemets) qui précèdent vous montrent le conteur spirituel. Voulez-vous faire connaissance avec le vulgarisateur? Lisez sa monographie:

"Les dernières Brandes Confolentaises", dont il a déjà été parlé (N. de juin 1921). Vous y verrez que, tout en restant un "*maître*" en botanique, l'ancien magistrat sait, à l'occasion, aborder avec compétence diverses questions d'histoire, de zoologie, d'entomologie, etc., etc.

Et, tout d'abord qu'entend-on par cette expression: "*Les Brandes*"?

Dans le *Confolentais*, ce sont des espaces d'étendue variable, dont la végétation est presque exclusivement composée des espèces suivantes:

"Ajonc nain=*Ulex nanus*"; "Bruyère à balai=*Erica scoporia*"; "Bruyère cendrée=*Erica cinerea*"; et "*Calluna vulgaris*".

Parfois ces plantes sont isolées; parfois aussi elles sont associées en mélange avec:"

"Fougère commune=*Pteris aquelina*", le "Genêt à balai=*Sarothamnus scoparius*", et diverses graminées spéciales aux terrains granitiques ou siliceux et appartenant principalement aux genres "*Avena*, *Molinia*, *Aira*, *Agrostis D*, etc.³

³ Dans le s.w. du département le terme "*Brande*" est employé dans un sens plus restreint.

Faire un "*balai de brande*", c'est faire un balai avec les jeunes tiges de l'"*Erica scoparia*". – Les "*balais de genêt*" sont faits avec les tiges du "*Sarothamnus scoparius*". Les autres bruyères, plus ou moins associées avec l'"*ajonc nain*", sont désignées sous le nom de "*Breulles*".

Les propriétaires les brûlent en tas dans leurs champs ou les disposent par couches dans les chemins, les *aireaux* – comme dans le *Confolentais* – afin de leur faire subir un commencement de décomposition et de les enfouir dans le sol, plus tard en guise de fumier.

Quand les végétaux ligneux ont été soigneusement extirpés du sol, il pousse à la place des fougères et des graminées diverses. Le tout forme la "*jaugue*", employée par les habitants pour la litière des bovidés. La paille de blé, dans ce cas, est vendue à la ville. Posséder un coin de "*lande*" dans la "*Double*" (terre siliceuse, d'origine tertiaire) est le rêve de tout "*Champagnaud*" (habitant des terrains calcaires).

Autrefois la "brande" s'étendait depuis *Confolens* jusque vers le rentre du département de la *Vienne*. Elle formait une large bande de terrain traversée par le "*Chemin des Meules*" ou "*des Mules*". Ce chemin a dû être suivi par les hordes guerrières qui infestèrent notre pays jusqu'à la fin des guerres de religion. Comme ces troupes dévastaient tout sur leur passage, les essences forestières ont disparu depuis longtemps et les populations, refoulées à l'est et à l'ouest sont restées sans rapports fréquents les unes avec les autres.

Il en est résulté que la "Brande" a séparé nettement le pays Limousin des terres de l'*Angoumois* et du *Poitou*.

"D'un côté vous entendez uniquement parler le patois limousin ou plutôt les dialectes de ce patois..., mais de l'autre côté, et sans transition aucune, c'est la langue française qui frappe votre oreille, ou, pour mieux dire, ce sont les jargons poitevin et angoumois qui sont évidemment un français assaisonné d'une certaine façon... Je pourrais même ajouter, sans crainte de me tromper beaucoup, que nos "Brandes" servaient également de ligne de démarcation entre les pays de droit écrit et de droit coutumier."

Depuis 1830, époque à laquelle remontent les premiers souvenirs de *Crévelier*, des chênes et des châtaigniers séculaires ont été arrachés; le sol a été défriché et amendé par l'apport de chaux (ce qui a permis la culture du froment), et l'aspect général du pays a subi en maints endroits de si profondes transformations que souvent des indigènes eux-mêmes ont été embarrassés pour retrouver leur chemin⁴.

Petit à petit donc, la "Brande" diminue, et c'est là la raison qui justifie le titre choisi pour la Monographie.

Dans ces terrains de formation granitique il est nécessaire de prendre contact directement avec la nature si l'on ne veut pas s'exposer à commettre de lourdes erreurs. C'est pour avoir négligé de s'entourer de ces précautions indispensables que les auteurs du catalogue ont pu écrire que le "*Salix caprea*" (Vulgairement "*Marceau*" ou "*Marsault*" était très commun, alors qu'en réalité il est presque inconnu dans l'arrondissement. Quant à "*Scirpus lacustris*" dont *Rochebrune* et *Savatier* nient l'existence dans les "*terrains granitiques et siliceux*". *Crévelier* écrit:

"Ces messieurs, certainement n'ont jamais suivi le cours de la Vienne, ni visité les étangs de Brigueuil, de Montrollet, des Sèches, et ceux de nos "Brandes" dans les communes de Lessac, Hiesse, Ansac, Ambernac, etc., tous aussi granitiques et siliceux que possible, et cependant copieusement munis de la Cypéracée".

Dans ces "Brandes" vivent un certain nombre d'oiseaux, de reptiles, d'insectes, de mammifères. Je cite au hasard la "*Cossarde*", le "*Traquet*", le "*Vitrat*", la "*Vipère*", la "*couleuvre*", le "*Loup*", etc.⁵.

De 1858 à 1890, *Crévelier* explora une grande partie de la région, récoltant toutes les espèces nouvelles qu'il rencontrait.

Avant de quitter notre département il eût la joie de voir se fonder la "Société scientifique du Limousin", à laquelle il légua un herbier de 10,000 plantes réparties entre 2,935 espèces ou variétés, dont 1,220 récoltées dans l'arrondissement de *Confolens*.

⁴ Un jour, par un temps de neige, l'auteur demanda à des bûcherons le nom d'un hameau qu'il ne connaissait pas. Or, c'était... son propre domaine!

⁵ Contre cet ennemi de l'homme et des animaux domestiques, on a imaginé ces procédés variés de destruction: Mets empoisonnés, chasses diverses, pièges, etc. Parfois le port d'un fusils, l'odeur de la poudre, le simple frottement d'une allumette sur sa boîte suffisent à éloigner la bête fauve. *Crévelier* signale les recettes suivantes:

"On m'a aussi raconté que lorsque le loup apparaissait au milieu du troupeau, la bergère pouvait user de moyens infailibles pour le chasser:

Le premier consistait à quitter vivement sa coiffe ou son bonnet, à éparpiller ses cheveux – (Et quels cheveux!) – sur sa figure et à marcher bravement à sa rencontre. Si le loup résistait à ce premier moyen, la bergère se résignait à user du second et... prenait la position d'Agrippine en présence de ses assassins... A cette exhibition, l'animal perdait son audace, tournait les talons et s'esquivait au plus vite. Il paraît qu'un parapluie brusquement ouvert pouvait quelquefois produire le même effet; mais l'on n'a pas toujours de parapluie à la campagne, et on est bien contraint d'user des seuls moyens qui sont à notre portée."

Sur ce nombre de 1,220, un peu plus de 200 n'avaient encore été mentionnées par aucun botaniste. Si l'on en défalque quelques rares espèces cultivées les variétés et sous-variétés douteuses⁶; et celles que tous les floristes n'admettent pas, il en reste environ 150 spéciale au *Confolentais*. et dont la découverte doit lui être et attribuée. Parmi elles je citerai "*Ranunculus sceleratus*", "*Lepidium Smihii*", "*Drosera longifolia*", "*Comarum palustre*", "*Polygonum bistorta*", etc.

Pendant son long séjour parmi nous, l'ancien juge d'instruction a dû faire de nombreuses observations personnelles concernant la faune et la flore locales. Pourquoi ne les a-t-il pas consignées au fur et à mesure pour les livrer ensuite à la publicité?⁷ Par les quelques extraits que j'ai reproduits ci-dessus, on peut juger combien la lecture su eût été attrayante et instructive.

Il est vrai que c'est là une tâche souvent ingrate. Ainsi le "*Journal de Confolens*" du 6 mars 1898⁸ le prend à partie au sujet d'une affirmation concernant la longévité vraiment extraordinaire des larves de certains "*Cerambyx*".

Sa réponse, un peu longue, ne saurait trouver place ici, mais on pourrait la résumer assez exactement dans les termes suivant:

"Je maintiens mes affirmations précédentes. Les faits que j'ai présentés sont rigoureusement exacts. Dans les conditions ordinaires, les graines perdent rapidement leur faculté germinative si elles sont exposées à l'air libre; mais, si pour une cause quelconque, elles se trouvent soustraites aux influences atmosphériques (air, humidité, chaleur), elles conservent leurs propriétés pendant des siècles. Il peut en être de même dans la vie larvaire de quelques insectes."

Dame! que voulez-vous! Je ne suis pas compétent pour trancher le différend. Mais — vous le savez comme moi — le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable. La science officielle n'en fait-elle pas l'expérience tous les jours?



⁶ Dans son catalogue, leur nom est suivi d'un point d'interrogation (?).

⁷ "Le défaut de documents ne m'a pas permis d'écrire l'article nécrologique que je lui destinais." (Correspondance de M. Legendre, 12 août 1921.)

⁸ Sous la signature de A. Secker.